

ANNEXE 3

Plan de financement

REPARTITION DE BASE

Collectivités publiques partenaires	Taux de participation	Montant estimatif (en € TTC)
<i>Travaux de base</i>		
Collectivité européenne d'Alsace	80 %	384 000
SAINT-LOUIS Agglomération	20 %	96 000
TOTAL :	100 %	480 000
<i>Travaux optionnels</i>		
SAINT-LOUIS Agglomération		60 000
TOTAL OPERATION :		540 000

REPARTITION FINALE

Collectivités publiques partenaires	Taux de Participation finale
Collectivité européenne d'Alsace	71 %
SAINT-LOUIS Agglomération	29 %
TOTAL :	100 %